

Prot.S.002.2021

## À TOUS LES RELIGIEUX DE L'ORDRE LA GRÂCE ET LA PAIX DE DIEU, NOTRE PÈRE

Chers frères:

Nous sommes tous conscients de la gravité de la situation mondiale, causée par la pandémie covid-19. Tous les aspects de notre vie et de notre mission ont été touchés, et nous n'avons aucune clarté sur l'évolution que cette situation peut avoir.

En octobre dernier, nous avons tenu une première consultation avec le Saint-Siège sur les possibilités de tenir le Chapitre Général, prévu pour juillet 2021 au Mexique. Nous avons vu que la difficulté n'est pas tant l'endroit, mais la possibilité de voyager par un bon nombre de capitulaires et le risque d'une réunion de tant de gens pendant si longtemps. L'orientation du Saint-Siège, conscient de la difficulté d'aller de l'avant avec le calendrier institutionnel de l'Ordre, était d'attendre décembre 2020 pour prendre la décision la plus commode.

Nous avons également consulté de nombreuses congrégations religieuses, ainsi qu'avec les Unions des Supérieurs et Supérieures Généraux, pour en apprendre davantage sur les différentes possibilités qui sont à l' réflexion.

Nous sommes à six mois du Chapitre, et la situation reste très compliquée, avec de grandes difficultés et des risques de toutes sortes. Nous ne voyons pas possible de préparer ou de célébrer le Chapitre Général dans des conditions qui permettront la participation appropriée de tous les membres du Chapitre si celui-ci a lieu en juillet 2021.

À cette fin, nous vous informons qu'avec l'approbation du Saint-Siège, nous avons pris la décision de reporter de six mois le **48e Chapitre Général de l'Ordre des Écoles Pies**. Le Saint-Siège a prolongé le mandat de l'actuelle Congrégation Générale en six mois, afin que la vie de l'Ordre ne soit pas affectée par cette circonstance.

Il semble raisonnable de penser que ce délai de six mois permettra à la situation mondiale de s'améliorer suffisamment pour être en mesure de célébrer notre Chapitre, même si nous sommes tous conscients de l'imprévisible de tout ce que nous vivons. Nous souhaitons partager avec vous les trois critères les plus importants dont nous avons tenu compte dans la prise de cette décision.

- a) Essayer de garantir que le Chapitre Général puisse bien se préparer, se développer normalement et avoir la présence de tous les capitulaires.
- b) Ne pas prolonger pas trop - et inutilement - le mandat de l'actuelle Congrégation Générale.



- c) Empêcher que les processus capitulaires des démarcations soient modifiés par ce retard.

Ce changement de date nous a également contraints à changer le siège du Chapitre Général. Il continuera d'être au Mexique, mais nous le célébrerons, si Dieu le permet, dans la Maison « Lago de Guadalupe », siège de la Conférence Épiscopale Mexicaine, dans l'État du Mexique.

***Par conséquent, je vous informe officiellement que, si Dieu le veut, le 48e Chapitre Général de l'Ordre commencera le 20 janvier et se terminera le 10 février 2022, et se tiendra, comme prévu, au Mexique, à la Maison « Lago de Guadalupe », siège de la Conférence Épiscopale Mexicaine, à Cuautitlán Izcalli, dans l'État du Mexique.***

Nous restons unis dans la prière pour le bien de l'humanité et pour la vie et la mission de notre Ordre, afin que tout soit toujours pour la Gloire de Dieu et l'Utilité des Autres. Recevez notre salutation fraternelle.

P. Francesc Mulet Sch. P.  
*Secrétaire Général*



P. Pedro Aguado Sch. P.  
*Père Général*

Rome, 11 janvier 2021